

## MISE AU POINT : ACTIVITÉS DE LA PLACE DU MARCHÉ

**Beauharnois, le 14 mai 2019** – La Ville de Beauharnois souhaite remettre les pendules à l'heure devant les questionnements soulevés concernant la Place du marché.

### UNE VOCATION À REDÉFINIR

Le conseil municipal est actuellement en discussion afin d'établir les diverses utilités de la Place du marché, en regard des retombées positives pour le plus grand nombre de citoyens et d'organismes de la Ville. Situé en plein cœur de la ville, ce lieu de rassemblement sera dynamisé à l'approche de l'été pour accueillir un projet d'animation. À cet effet, il y a lieu de revoir la réglementation en vigueur et les modalités d'occupation.

### LA CABANE À GUILLAUME

Les membres du conseil ont entendu les commentaires de la population et le maire, M. Bruno Tremblay, a tenu à rassurer les citoyens : « Le temps de faire la lumière sur les avantages à la population et les irritants soulevés, nous maintenons un statu quo dans le dossier de la Cabane à Guillaume. Le conseil souhaite revoir sa réglementation concernant l'occupation et les activités de la Place du marché et nous poursuivons nos discussions à cet effet. Les conseillers et moi-même sommes soucieux de conserver un accès à l'offre locale et toutes les possibilités seront analysées. »

Ainsi, lors d'une séance du conseil ultérieure, une nouvelle réglementation clarifiant les modalités d'occupation de la Place du marché sera présentée.

----- 30 -----

Source :

Stéphanie Leduc Joseph

Conseillère aux communications, Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 267

[stephanie.leduc@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:stephanie.leduc@ville.beauharnois.qc.ca)